

Le 10 décembre à Nice :
Soirée des Médailles de la Reconnaissance Artisanale



Une fois par an, la Délégation Alpes-Maritimes de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur remet une médaille aux chefs d'entreprise qui ont contribué à promouvoir et à servir l'Artisanat.

Instituée en 1963, la Médaille de la Reconnaissance Artisanale permet de distinguer, parmi les artisans des Alpes-Maritimes, ceux dont les efforts, le dévouement et les actions ont contribué au maintien, au développement et à la promotion du secteur des métiers.

Pour obtenir la médaille de bronze, les candidats doivent être immatriculés en tant que chef d'entreprise au Répertoire des Métiers depuis au moins 15 ans. La médaille d'argent ne peut être attribuée qu'aux titulaires de la médaille de bronze depuis au moins 5 ans, et il en est de même pour obtenir la médaille d'or.

Jean-Pierre GALVEZ, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence des organisations professionnelles artisanales et des élus locaux, procédera à la remise de 64 médailles aux professionnels du secteur des métiers :

Lundi 10 décembre 2018 à 19h
au Pôle Escoffier à Villeneuve-Loubet
(269 Allée René Cassin, 06270 Villeneuve-Loubet)

Elus annoncés à la cérémonie à ce jour :

- **Pierre ASCHIERI**, Maire de Mouans Sartoux
- **Vincent GIOBERGIA**, Maire d'Ascros
- **Lionnel LUCA**, Maire de Villeneuve-Loubet
- **Nicole MERLINO**, Adjointe au Maire, déléguée à l'artisanat, conseillère départementale, représentant Christian ESTROSI, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,
- **Charles SCIBETTA**, Maire de Carros
- **Joseph SEGURA**, Maire de Saint-Laurent-du-Var

Contacts presse CMAR PACA :

Virginie Couturier, Responsable Pôle Offre Globale de Services – v.couturier@cmar-paca.fr – 04 92 12 53 41
Granier Eloise, Chargée de communication – e.granier@hotmail.fr – 04 93 14 24 67

